

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	11
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2023
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département études des mondes anglophones
Filière de formation concernée	Licence LEA, Licence LLCER anglais.
Laboratoire de Recherche de rattachement	UR 4196 CLIMAS (Cultures et Littératures des Mondes Anglophones)
Date limite d'envoi des dossiers	Vendredi 7 juillet 2023- 16h Envoi des dossiers par voie dématérialisée : https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=1

Conditions de recrutement :

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours. Il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

Enseignement et besoins pédagogiques :

L'ATER recruté(e) se verra confier un enseignement axé sur la langue écrite et orale principalement en LEA (expression écrite et orale, synthèse de documents, traduction). En fonction de son profil, il/elle pourra se voir proposer un enseignement de phonétique.

Activité de recherche :

L'ATER recruté(e) sera rattaché.e ou associé.e à l'UR 4196 CLIMAS. Toutes thématiques de recherche relatives aux études anglophones seront envisageables : civilisation, langue, littérature ou linguistique.